



FICHE PROGRAMMATION

BALISAGE DES CHANTIERS MOBILES

Public

Agent(e) d'exploitation, Agent(e) de maintenance, Chef(fe) d'équipe - chef(fe) de chantier, Responsable - Assistant(e) HSE

Prérequis

Objectifs pédagogiques

- Informer les opérateurs de l'entreprise de leurs responsabilités et des risques qu'ils prennent lorsqu'ils effectuent des travaux en bord de route et de l'obligation de baliser leurs chantiers de manière temporaire.
- Leur donner les moyens d'assurer leur sécurité et celle des autres usagers

Contenu

1ère Séquence

- Présentation des objectifs de formation
- Statistiques des accidents du travail et spécifiquement en signalisation sur la route
- Principes fondamentaux de la signalisation temporaire
- Situations rencontrées
- Nature des signaux et caractéristiques du matériel
- Classification des signaux suivant leur implantation
- Consistance de la signalisation temporaire
- Règles d'implantation de la signalisation temporaire
- Signalisation de prescription
- Circulation alternée
- Signalisation par signaux tricolores des intersections







2ème Séquence

- Détournements de circulation
- Emplacement d'arrêt d'urgence
- Signalisation temporaire de nuit
- Dangers temporaires et chantiers fixes

- Chantiers mobiles
- Signalisation temporaire urbaine
- Routes à chaussées séparées
- Signalisation des personnes
- Prescriptions réglementaires
- Mesures d'exécution
- Organisation des travaux au bord de la route et sur la voie publique
- Identification des risques
- Prévention des risques
- Mesures organisationnelles en activité
- Initiation aux premiers secours sur la route
- Exercices types (études de cas en salle) :
 - Situation N°1 chantier statique bordure de route
 - Situation N°2 chantier élagage empiétant sur la voie publique
 - Situation N°3 chantier chez un particulier empiétant sur la voie publique
 - Situation N°4 chantier en déplacement bordure de route

Bilan de fin de formation

Validation de la formation

 Lieu	 Qualification de l'intervenant	 Date	 Durée	 Coût	 Code
Koné	Formateur(trice) expert(e) en sécurité	08/07/2025	7 h	Sur devis	4935
Koné	Formateur(trice) expert(e) en sécurité	09/09/2025	7 h	Sur devis	4935